

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET INNOVATION: RÔLE DE LA PROPRIÉTÉ  
INTELLECTUELLE DANS LA LEVÉE DE FONDS  
POUR LES JEUNES ENTREPRISES**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'AUSTRALIE; LE CANADA; LE CHILI; LES ÉTATS-UNIS  
D'AMÉRIQUE; LE JAPON; LE ROYAUME-UNI; SINGAPOUR; LA SUISSE;  
LE TERRITOIRE DOUANIER DISTINCT DE TAIWAN, PENGHU, KINMEN  
ET MATSU; ET L'UNION EUROPÉENNE

## **1 INTRODUCTION**

1. Imaginez qu'une jeune étudiante en doctorat dans une faculté technique d'une université de renom crée une invention prometteuse. Grâce aux modules universitaires auxquels elle a assisté sur la manière d'aborder la propriété intellectuelle (PI), elle dépose une demande de brevet et se voit accorder un brevet pour son invention. Maintenant, avec l'aide du bureau de transfert de technologie de son université, elle souhaiterait mettre l'invention sur le marché. Au moment de la rédaction d'un plan d'entreprise, elle réalise bientôt que les fonds dont elle a besoin dépassent largement la capacité financière de sa famille et celle de son université. Où peut-elle trouver un financement? À ce stade précoce de tentative de commercialisation d'une innovation, des investisseurs tels que des investisseurs en capital-risque ou des investisseurs providentiels pourraient être des sources possibles de financement et peuvent donc revêtir une importance considérable pour un démarrage prometteur.

2. Selon diverses études, les jeunes entreprises ayant un portefeuille de propriété intellectuelle actif et bien géré à montrer aux investisseurs potentiels obtiennent davantage de fonds et se développent plus vite que celles qui n'en ont pas.<sup>1</sup> Ainsi, si la doctorante de notre exemple cherche à obtenir une protection des droits de propriété intellectuelle pour son invention, elle aura beaucoup plus de chances de trouver les fonds nécessaires pour transformer son idée en affaire commerciale.

3. En plus de protéger les actifs intellectuels contre les profiteurs, les droits de propriété intellectuelle sont un moyen potentiellement utile de lever des fonds, en particulier pour les jeunes entreprises. Dans l'exemple ci-dessus, la propriété intellectuelle est utilisée comme signal à l'intention des investisseurs pour montrer que la jeune entreprise a du potentiel sur le fond. En outre, la propriété intellectuelle peut être utilisée comme levier ou nantissement pour des emprunts ou pour la vente à des acheteurs éventuels par le biais de transactions de vente-cession-bail.

## **2 COMMENT UTILISER LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE POUR LE FINANCEMENT**

4. Il existe différentes manières d'utiliser la propriété intellectuelle pour le financement, telles que les suivantes:

- Financement des capitaux propres garanti par la propriété intellectuelle<sup>2</sup>

Les jeunes entreprises, en particulier les jeunes entreprises sans trésorerie, ne parviennent généralement pas à obtenir un prêt d'une banque commerciale traditionnelle. C'est pourquoi elles ont besoin de partenaires qui investissent leurs propres fonds. Ces partenaires peuvent même devenir copropriétaires de l'entreprise. Afin de convaincre les

---

<sup>1</sup> Voir Haeussler *et al.* (2012).

<sup>2</sup> Voir Radauer (2020), page 193 et suivante.

---

investisseurs potentiels, tels que les investisseurs providentiels ou les investisseurs en capital-risque, d'investir, une jeune entreprise doit présenter un dossier de décision convaincant. Un portefeuille prometteur en matière de propriété intellectuelle peut justement aider à faire cela.

- Financement de la dette garanti par la propriété intellectuelle<sup>3</sup>

La dette de capital-risque garantie par la propriété intellectuelle est une nouvelle forme de financement pour les jeunes entreprises dans lesquelles la propriété intellectuelle sert de nantissement. Alors que les fournisseurs de financement par capitaux propres sont intéressés par la capacité d'une entreprise à se développer, les fournisseurs de dette garantie par la propriété intellectuelle sont plus intéressés par la capacité d'une entreprise à rembourser son emprunt.

- Recettes provenant de la concession de licences de propriété intellectuelle<sup>4</sup>

Le moyen classique de générer de la trésorerie provenant des brevets, des marques de fabrique ou de commerce, du droit d'auteur et des dessins et modèles est de concéder des licences sur ces DPI, ce qui permet au titulaire de la licence d'utiliser la propriété intellectuelle de l'entreprise. Il existe divers moyens de structurer un accord de licence. Par exemple, cela pourrait impliquer une licence exclusive ou des limitations concernant les circonstances dans lesquelles le titulaire de la licence est autorisé à utiliser les DPI faisant l'objet de la licence. Les licences peuvent aussi être limitées sur le plan géographique.

- Titrisation des redevances de propriété intellectuelle<sup>5</sup>

L'idée qui sous-tend la titrisation des redevances est que le détenteur des DPI transfère les droits à un flux de revenus de redevances de propriété intellectuelle pendant une période déterminée en échange d'un paiement au comptant initial. Un exemple dans le domaine des redevances de droits d'auteur est celui des artistes qui vendent les droits sur les revenus futurs des redevances de leurs chansons ou photographies. Un cas bien connu est celui des "obligations Bowie", dans lequel les redevances sur le droit d'auteur tirées des ventes d'album et des spectacles en public du musicien David Bowie ont servi de nantissement pour une obligation à 10 ans.

- Vente-cession-bail de propriété intellectuelle<sup>6</sup>

Cela fonctionne de la même manière que les procédures de vente-cession-bail traditionnelles, dans lesquelles des biens immobiliers peuvent être vendus et rétrocédés. Au lieu de biens immobiliers, ce sont des droits de propriété intellectuelle qui sont vendus, puis font l'objet d'une licence qui est concédée au vendeur afin d'accorder à celui-ci l'utilisation des actifs de propriété intellectuelle ou l'accès à ces actifs. Pour les jeunes entreprises, ce type de financement par la propriété intellectuelle a l'avantage de fournir des liquidités immédiates au vendeur, tout en lui permettant d'utiliser les DPI. Il est également possible de racheter les DPI après un certain temps si une clause à cet effet est insérée dans le contrat.

- Assurance de la propriété intellectuelle<sup>7</sup>

Le fait de faire respecter les droits de propriété intellectuelle ou de se défendre dans le cadre de litiges portant sur des atteintes aux droits de propriété intellectuelle peut devenir très onéreux et, dans la plupart des cas, d'un coût prohibitif pour une jeune entreprise. Afin de se préparer à ces possibilités très réelles, les entreprises peuvent souscrire à une couverture d'assurance spécialisée en propriété intellectuelle. Cette couverture en matière de propriété intellectuelle peut être défensive ou offensive. L'assurance offensive en

---

<sup>3</sup> Voir Baier et Waibel (2022).

<sup>4</sup> Voir OMPI (2021), pages 39 et suivantes.

<sup>5</sup> Voir Chen (2020) ou Espiner (2016).

<sup>6</sup> Voir Jackson (2022).

<sup>7</sup> Voir Ozlutrk (2017).

matière de propriété intellectuelle couvrira le respect des DPI de l'assuré, par exemple une action positive en cas d'atteinte aux DPI. La couverture défensive en matière de propriété intellectuelle prévoira la défense de l'assuré contre des procédures alléguant des atteintes aux DPI. Ce type d'"assurance de la propriété intellectuelle" peut éviter à de jeunes entreprises d'avoir à arrêter leurs activités en cas de procédure judiciaire coûteuse.

### 3 CADRES INSTITUTIONNELS

5. Dans un entretien mené par l'OMPI en juin 2022 avec un représentant de Villgro Africa – un incubateur d'entreprises basé à Nairobi et un investisseur en phase d'amorçage axé sur les sciences de la santé et de la vie – un représentant de l'entreprise a fait observer que, souvent, les prêts ne fonctionnaient pas pour les jeunes entreprises. La raison en est que les jeunes entreprises sont de petite taille et n'ont souvent pas suffisamment de nantissement ou de revenus pour bénéficier de ces types de sources de financement traditionnelles. Afin de promouvoir l'innovation, davantage de capitaux propres sont nécessaires.<sup>8</sup>

6. Certaines des conditions nécessaires à un marché financier de la propriété intellectuelle fonctionnant bien et certaines difficultés auxquelles les jeunes entreprises se heurtent sont énumérées ci-après.

- Disponibilité de capital-risque

L'accès au capital-risque, et donc, dans une certaine mesure, l'accès à un financement des capitaux propres par la propriété intellectuelle, peut être limité. Les raisons de l'absence de capital-risque sont multiples. Un environnement législatif instable, l'aversion au risque des investisseurs en capital-risque éventuels, une réglementation fiscale défavorable et l'absence de protection adéquate de la propriété intellectuelle et de moyens adéquats de faire respecter celle-ci ne sont que quelques-uns des obstacles auxquels les pays peuvent être confrontés lorsqu'ils cherchent à attirer du capital-risque pour leurs jeunes entreprises innovantes.

- Valorisation d'un portefeuille de propriété intellectuelle<sup>9</sup>

L'un des plus grands défis à relever s'agissant du financement par la propriété intellectuelle est la valorisation d'un portefeuille de propriété intellectuelle. La première question est la suivante: Quelle est la valeur du portefeuille de propriété intellectuelle de cette société? Les établissements financiers peuvent éprouver des difficultés à faire une valorisation exacte de la propriété intellectuelle et doivent donc souvent s'appuyer sur des experts extérieurs pour effectuer des valorisations pour eux. Les jeunes entreprises peuvent doper leurs valorisations si elles adoptent de bonnes pratiques pour gérer la propriété intellectuelle. Cela leur permet de mieux gérer, protéger et exploiter leur propriété intellectuelle et les aide dans le processus de financement.<sup>10</sup> La deuxième question, qui est souvent encore plus importante pour le capital-risque, est la suivante: quelle est la valeur du portefeuille de propriété intellectuelle si la jeune entreprise ne survit pas et que l'investisseur doit la vendre? Cette question est directement liée au point suivant.

- Marchés secondaires transparents et accessibles pour la propriété intellectuelle<sup>11</sup>

Si les investisseurs doivent vendre un portefeuille de propriété intellectuelle, ils dépendent de l'existence d'un marché accessible et fonctionnant bien pour la propriété intellectuelle, car il pourrait être difficile de trouver des acheteurs appropriés autrement. Comme dans le cas de la valorisation de la propriété intellectuelle, il y a un besoin de fournisseurs de services spécialisés – en l'espèce en ce qui concerne l'achat et la vente de portefeuilles de propriété intellectuelle.

<sup>8</sup> Voir Omondi (2022).

<sup>9</sup> Voir ICC 2019.

<sup>10</sup> Voir OMPI (2021), page 19 et suivante.

<sup>11</sup> Voir Radauer (2020), pages 195 et suivantes.

- Connaissance et conscience des possibilités offertes par la propriété intellectuelle en tant que nantissement pour accéder au financement.<sup>12</sup>

Enfin et surtout, il est nécessaire qu'aussi bien les prêteurs (investisseurs en capital-risque) que les emprunteurs (jeunes entreprises) connaissent les possibilités offertes par la propriété intellectuelle en tant qu'instrument financier. Cette prise de conscience n'est pas aussi large qu'elle devrait l'être. Il est important que les jeunes entreprises prennent en considération le financement par la propriété intellectuelle comme élément stratégique de leurs plans d'activité. De même, les investisseurs ont besoin de connaître les principes fondamentaux du système de la propriété intellectuelle pour être en mesure d'évaluer correctement les risques financiers et les possibilités qu'implique le fait d'investir dans une jeune entreprise et son portefeuille de propriété intellectuelle.

7. Cela peut être surprenant de prime abord, mais la première étape du processus d'innovation – le fait d'avoir une bonne idée, la mise au point d'un produit innovant, puis la protection de la propriété intellectuelle – est souvent plus facile que la deuxième étape – la levée des fonds nécessaires à la mise sur le marché de l'invention. Un portefeuille de propriété intellectuelle bien géré peut aider considérablement les innovateurs à surmonter cette difficulté car il indique aux investisseurs potentiels qu'il y a une valeur importante au démarrage.

#### 4 QUESTIONS POUR ORIENTER LA REFLEXION:

- Dans votre juridiction, où les jeunes entreprises obtiennent-elles les fonds dont elles ont besoin pour se développer et se lancer dans de nouveaux domaines d'activité?
- Les entreprises et en particulier les jeunes entreprises dans votre juridiction utilisent-elles le financement par la propriété intellectuelle? Dans l'affirmative, quelle est la forme la plus courante de financement par la propriété intellectuelle?
- Le financement par la propriété intellectuelle dans votre juridiction inclut-il des entités telles que des investisseurs providentiels, des investisseurs en capital-risque ou d'autres sources spécialisées dans le financement par la propriété intellectuelle, telles que le financement des capitaux propres, y compris les sources publiques?
- Qu'en est-il du financement de la dette par la propriété intellectuelle? Y a-t-il des banques qui s'occupent de cette forme de financement par la propriété intellectuelle?
- L'évaluation de la propriété intellectuelle est-elle un service souvent utilisé par vos jeunes entreprises et, dans l'affirmative, qui fournit ce service dans votre juridiction? Quelles mesures (par exemple programmes, initiatives ou lignes directrices) existent dans votre juridiction pour sensibiliser davantage les jeunes entreprises et les investisseurs/les banques aux possibilités de financement par la propriété intellectuelle?
- Quelles sont les principales difficultés ou lacunes que votre délégation voit au niveau national ou international en ce qui concerne le rôle de la propriété intellectuelle dans le financement de démarrage?
- Selon votre délégation, qu'est-ce qui pourrait être fait pour améliorer la situation?

#### Bibliographie

Baier, Michael; Waibel, Alessa (2022): "Venture debt as a financing instrument for start-ups. What founders need to know in a nutshell". <https://www.wengerveli.ch/en-us/journal/guidelines/venture-debt-as-a-financing-instrument-for-start-ups-what-founders-need-to-know-in-a-nutshell>

Chen, James (2020): "What Is a Bowie Bond?". <https://www.investopedia.com/terms/b/bowie-bond.asp>

<sup>12</sup> Voir Radauer (2020), pages 197 et suivantes.

---

Espiner, Tom (2016): "'Bowie bonds' - the singer's financial innovation".  
<https://www.bbc.com/news/business-35280945>

Haeussler, Carolin; Harhoff, Dietmar; Mueller, Elisabeth (2012): "To Be Financed or Not... - The Role of Patents for Venture Capital Financing". ZEW Discussion Paper n° 09-003.  
[https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract\\_id=1393725](https://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1393725)

ICC (2019): "Handbook on Valuation of Intellectual Property Assets". Paris: Chambre de commerce internationale (ICC).  
<https://iccwbo.org/content/uploads/sites/3/2019/06/icc-handbook-valuation-ip-assets-we.pdf>

Jackson, Jason (2022): "What Is Intellectual Property (IP) Financing And Why You Should Know".  
<https://www.forbes.com/sites/forbesfinancecouncil/2022/01/31/what-is-intellectual-property-ip-financing-and-why-you-should-know/>

Omondi, Paul (2022): "Villgro Africa aide les jeunes entreprises du secteur de la santé à commercialiser leurs idées". Dans: OMPI Magazine 2/2022  
([https://www.wipo.int/wipo\\_magazine/fr/2022/02/article\\_0004.html](https://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2022/02/article_0004.html)).

OMPI (2021): "De l'idée à l'entreprise. Guide de la propriété intellectuelle à l'intention des jeunes entreprises." Genève: OMPI. Série "La propriété intellectuelle au service des entreprises", numéro 6. Chapitre sur la concession de licences, page 42 et suivantes.  
([https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/wipo\\_pub\\_961.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/fr/wipo_pub_961.pdf))

OMPI (2021): "Débloquer des financements garantis par la propriété intellectuelle à Singapour." Genève: OMPI. [https://www.wipo.int/wipo\\_magazine/fr/2021/04/article\\_0001.html](https://www.wipo.int/wipo_magazine/fr/2021/04/article_0001.html).

Ozluturk, Fatih (2017): "The finance of IP litigation".  
<https://www.iam-media.com/article/the-finance-of-ip-litigation>

Radauer, Alfred (2020): "Opportunities to reap financing through IP for innovation". Dans: OMPI (2021). Global Innovation Index 2021: Tracking Innovation through the COVID-19 Crisis. Genève: Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, pages 193-199.  
[https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo\\_pub\\_gii\\_2021.pdf](https://www.wipo.int/edocs/pubdocs/en/wipo_pub_gii_2021.pdf)

---